



# PAYER POUR CORRIGER ?

- Préavis de grève déposé par la CGT -

Vous avez sans doute reçu une ou plusieurs convocation(s) en jury d'examen, **souvent bien inégalement réparties** dans l'équipe. Cependant, il est regrettable de constater que vous devez avancer les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

**De plus**, nous ne sommes pas remboursés intégralement ! Pour une nuit d'hôtel avec petit déjeuner, remboursée à hauteur de 70 euros en province ? Difficile, voire impossible à trouver.... Est-il normal par ailleurs de devoir utiliser notre **véhicule personnel** pour se rendre parfois loin, en espérant être remboursés de quelques euros (quid de l'usure du véhicule et de l'assurance pour déplacement professionnel ?). Et que penser de la **situation précaire des AVS**, dont la présence est indispensable pour les jeunes, ou des **personnels de droit privé** convoqués dans l'obligation de prendre leur véhicule, d'avancer des frais sur des salaires plus que dérisoires, et d'avoir au bout du compte un remboursement partiel et aléatoire ?

Évitons aussi le sujet fâcheux des **corrections de brevet** avec convocations des rectorats, où les démarches administratives découragent plus d'un !

Évitons aussi le sujet fâcheux du **délire administratif** qui oublie à chaque demande nos noms, adresses et compte bancaire ...

**Est-ce là une preuve de respect et de bienveillance du Ministère envers l'ensemble de la communauté éducative ?**

## Délais et procédures

Dès la réception de votre convocation, vous disposez d'un délai de 21 jours avant le jour de convocation pour solliciter auprès de votre service de gestion (la MIREX) une avance sur les frais engagés. Nous vous conseillons de demander systématiquement des bons de transport et d'hébergement dès la notification de votre convocation.

## AVEC LA CGT

- **Pour** la prise en charge des frais de déplacement,
- **Pour** la prise en charge des frais d'hébergement et de restauration
- **Pour** tous et toutes et de façon intégrale et anticipée.

**REJOIGNEZ LA CGT, UN SYNDICAT OFFENSIF ET COMBATIF !**

RETROUVEZ LA  SUR :   

